



Montmaur Info

Mars 2025 N°75

Bulletin municipal d'informations

Tel/fax de la mairie : 04.68.60.00.74

Mail : mairie@commune-montmaur.fr

<https://commune-montmaur.fr/>

Sommaire

- Le mot du maire
- Communication mairie
- Travaux sur la commune
- Vie du village
- Les associations
- Montmaur et son histoire
- A l'école
- État civil
- **Contacts**



Le mot du Maire

Durant l'année 2024, nous avons pu finaliser les travaux du City Parc, dont la fréquentation est très satisfaisante. Afin d'en sécuriser l'accès, et de rendre moins dangereux le virage nous avons créé un trottoir qui fait la liaison entre la mairie / école et le parc.



D'importants travaux de voirie ont dû être réalisés en urgence suite aux fortes pluies qui ont emporté un tronçon de route entre Montmaur et St Paulet que nous venions de finir de goudronner. Afin de sécuriser la chaussée nous avons opté pour une portion bétonnée. Nous avons fait de même pour un autre secteur très souvent inondé du côté des Bouscares. Chaque année nous consacrons un budget important pour entretenir la voirie. Cependant tout ne peut être réalisé d'un coup, nous devons faire des choix.

Nous avons commencé un programme de défense incendie consistant à créer des réserves d'eau (bâches à eau). La première a été posée à la station d'épuration afin de couvrir le bas du village.

Nous allons poursuivre ce programme dans les années à venir en priorisant les hameaux.

Cette année, l'arrivée de la fibre tant espérée devrait se concrétiser dans le courant du premier semestre. Ce n'est pas une mince affaire... Des poteaux ont dû être plantés, sur de nombreux secteurs il a fallu élaguer des arbres afin de créer un passage pour la fibre. Nous avons opté pour une prise en charge de ces travaux quel que soit le domaine, public ou privé afin d'avancer rapidement.

Une fois de plus la journée citoyenne a été un franc succès. Je remercie les participants de plus en plus nombreux qui par leurs contributions ont permis de faire de nombreux travaux d'entretien. Sans eux, nous ne pourrions pas maintenir le village en état sans que cela ne coûte beaucoup d'argent. D'autre part cette journée est l'occasion de se rencontrer et de tisser un lien entre les anciens et les nouveaux villageois. C'est toujours un bon moment de convivialité.

Cette année, nous allons finaliser les travaux de rénovation du cimetière ; goudronnage de l'allée centrale et de la transverse, abattage de cyprès morts, création d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire. Le reste des allées seront progressivement enherbées pour en faciliter l'entretien sans utilisation de produits phytosanitaires.

Le conseil et moi-même travaillons sur le budget 2025 qui, compte tenu des efforts budgétaires demandés par l'état, est un exercice difficile.

Depuis le début du mandat, j'ai souhaité diminuer le montant de la dette afin d'avoir plus de marges de manœuvre pour de futurs investissements.

Cette année encore, nous faisons le choix de ne pas augmenter les impôts des contribuables ce qui ne facilite pas l'exercice.

Mon équipe et moi restons à votre disposition.

Le Maire

Gilles TERRISSON



Montmaur sous la brume au petit matin.

Appel à contribution

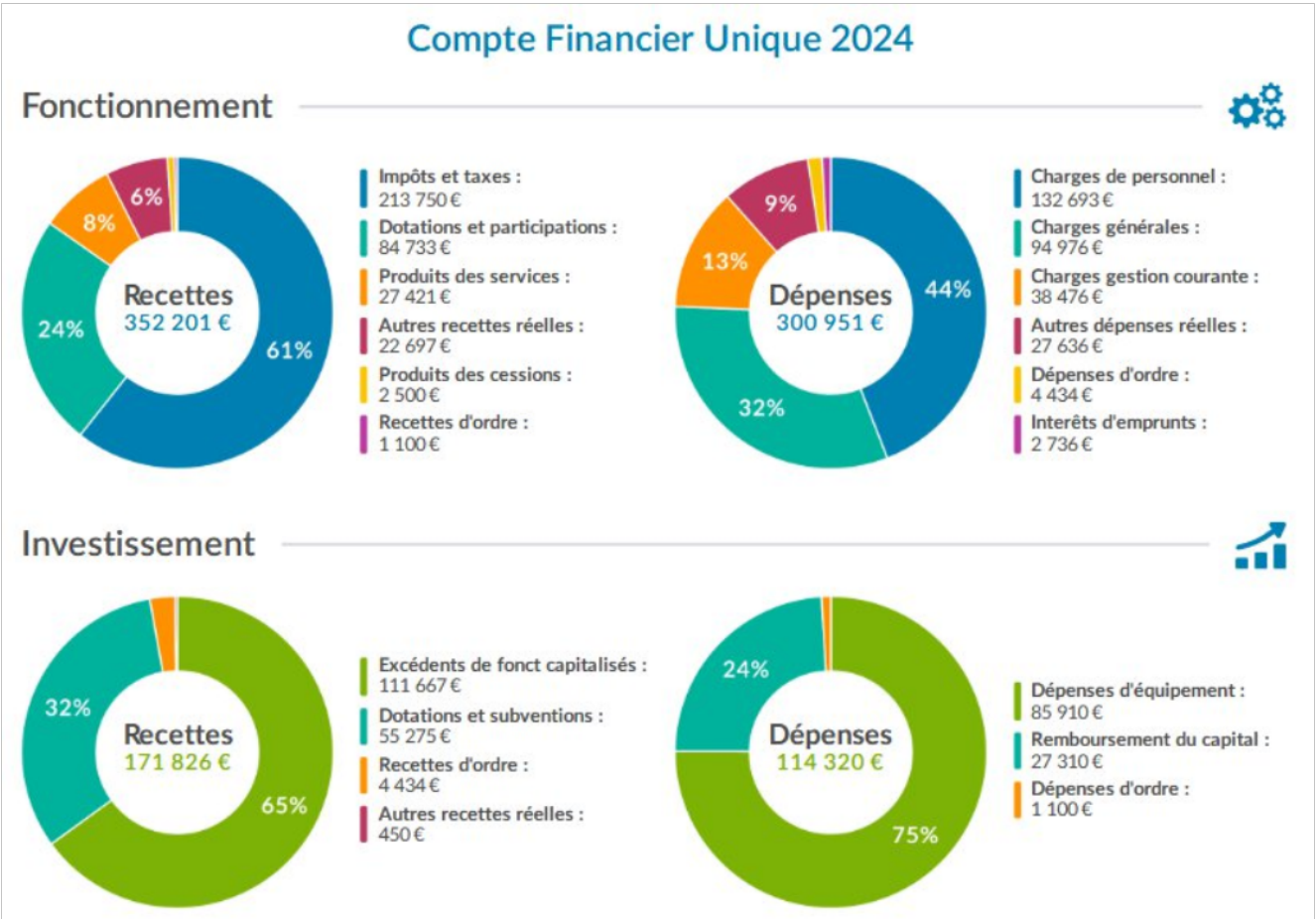
Si vous souhaitez écrire un article sur le village tel qu'il était du temps de votre enfance, décrire un lieu, un paysage qui vous marque, expliquer le métier que vous exercez ou exerciez sur la commune ou tout autre chose ayant un lien avec la commune dans son passé, son présent ou son futur, n'hésitez pas et contactez la commission communication.

Soit par mail à l'adresse mairie@commune-montmaur.fr, soit en passant par la mairie qui transmettra.

Communication Mairie

Finances

Cette année nous avons souhaité vous présenter les chiffres clés concernant la situation des finances de la commune sur 2024. Le Compte Financier Unique reprend l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées lors de l'année écoulée.



Les résultats du CFU 2024

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2024	Fonct	352 201 €	300 951 €
	Invest	171 826 €	114 320 €
Reports de l'exercice 2023	Fonct	124 592 €	0 €
	Invest	0 €	98 199 €
Total exercice (réalisations + reports)		648 620 €	513 471 €
Résultat de clôture de l'exercice		135 149 €	
RàR reportés en 2025	Invest	13 200 €	53 093 €
Totaux cumulés		661 820 €	566 564 €
Résultat financier définitif		95 256 €	

- réalisation du city parc
- bache a eau réserve incendie station épuration
- table pique-nique

Réalisation des investissements

65%

Taux de réalisation dépenses de Fonct

74%

Pour chaque compte retrouvez ci-dessous quelques précisions sur les recettes / dépenses notables :

Dépenses de fonctionnement 300 951 €

- Charges de personnel 132 693 € : Sandrine et Karine secrétaires de mairie, Stéphanie et Renaud à l'agence postale communale, Séverine à l'école, Véronique et Hubert à l'entretien du village.
- Charges générales, quelques éléments notables : Cantine école 16 700 €, Eau & Énergie 16 400 €, Entretien voies communales & réseaux 10 300 €, Élagages 8 600 €, Assurances 7 700 €, Fêtes 5 300 €, Remboursements CCCLA 4 000 €, Taxes foncières 3 200 €, École 2 900 €
- Charges de gestion courante : indemnité de fonction des élus 22 500 €, subvention aux associations 7 600 €

Recettes de fonctionnement 352 201 €

- Impôts et taxes : Taxe foncière 178 500 €, Droits de mutation 15 200 €, Attribution de compensation 10 350 €, CCCLA 9 500 €
- Dotations et participations : dotation forfaitaire & solidarité rurale péréquation & dotation élus 71 900 €, Indemnités agence postale 5 000 €
- Produits et services : vente de tickets cantine 14 700 €, Indemnités agence postale 12 000 €
- Autres recettes réelles : Revenus presbytère 13 600 €, location salle des fêtes 2 300 €

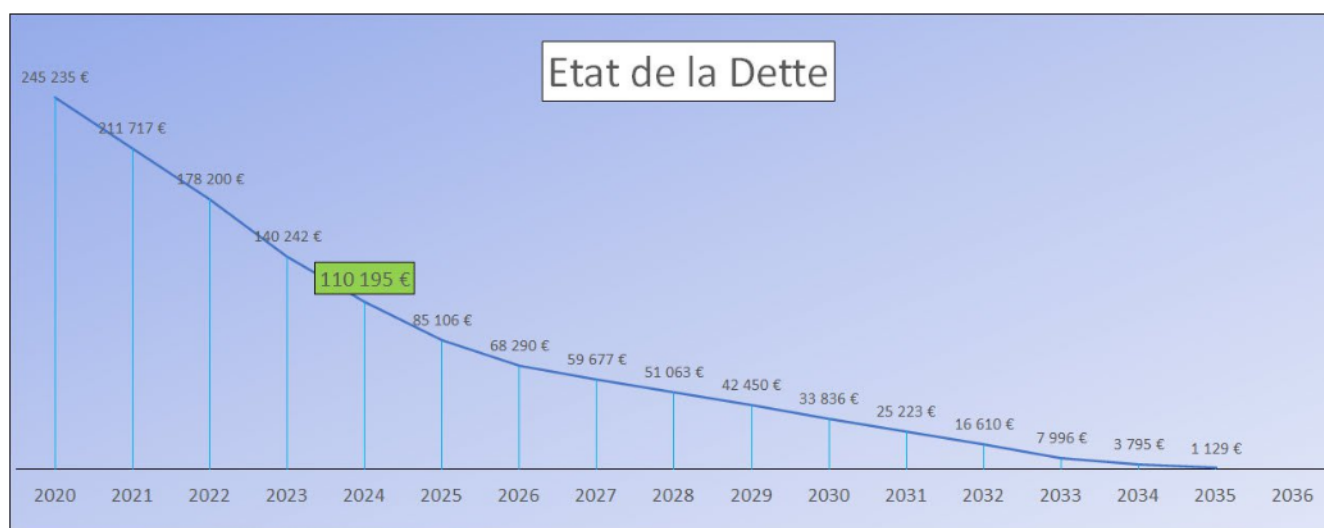
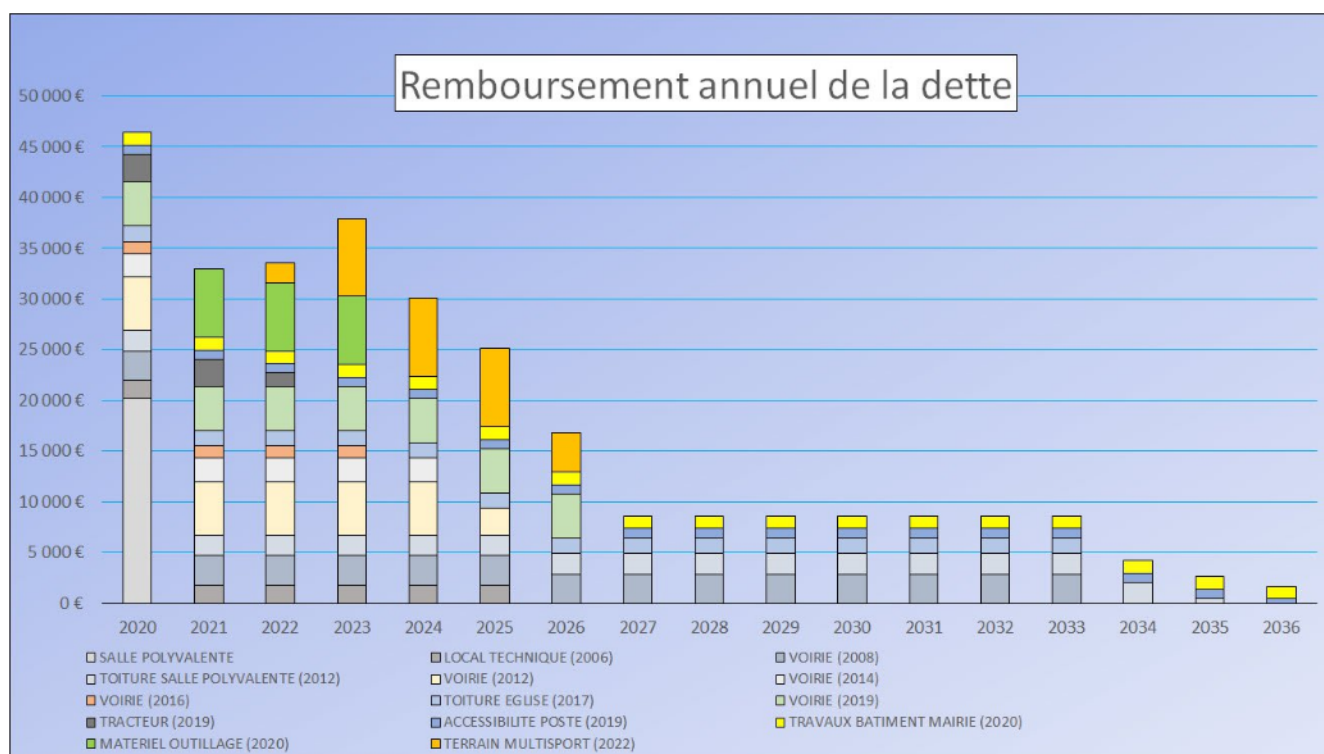
Dépenses d'investissement 114 320 €

- Dépenses d'équipement : City-Parc 60 300 € (solde, 40 000€ en 2023), bâche incendie station d'épuration 18 300 €, remplacement chaudière presbytère 4 300 €
- Remboursement du capital : Dette 27 310 € (voir chapitre ci-dessous)

Recettes d'investissement 171 826 €

- Excédent de fonctionnement capitalisés 111 676 € : Affectation du résultat de l'année 2023 (report comptable)
- Dotations et subventions : Région Occitanie 17 000 €, Agence du Sport 20 000 €, Département 9 800 €, Taxe d'aménagement 5 100 €, Fond de compensation de la TVA 3 300 €

Le conseil s'est attaché comme lors du mandat précédent à réduire la dette contractée par la commune. L'accent a été porté sur l'autofinancement des travaux en limitant le recours aux nouveaux emprunts à 70.000 € sur la mandature (travaux mairie, matériel d'outillage et terrain multi-sport) tout en bénéficiant de taux avantageux que n'avaient pu avoir nos prédécesseurs.



Service tri/recyclage/poubelle

Ramassage des containers le lundi (poubelles - containers verts) et jeudi (tri sélectif - containers jaunes). Merci d'écraser les cartons vides dans le container de recyclage.

Déchetterie de Castelnaudary (Chemin du Président - tous les jours sauf le dimanche, 8h-11h50 / 14h 16h50 – 04.68.23.57.95)

Déchetterie de Labastide d'Anjou (Rue du Lavoir - mardi, vendredi et samedi 8h-11h50 / 14h-16h50 – Tel 04.68.94.18.63). Dans la limite de 1m³ par jour.

Le container pour le verre se situe sur le parking du cimetière.

Transport à la demande

En plus des itinéraires déjà existants vous permettant de rejoindre Castelnaudary le mardi et jeudi, la communauté des communes propose de vous transporter avec son minibus pour vos rendez-vous de radiologie, scanner, échographie, panoramique dentaire au Centre Hospitalier de CASTELNAUDARY



◆ Prendre rendez vous au ☎ 04.11.69.08.22 (ligne dédiée) avec le secrétariat de la radiologie du Centre Hospitalier qui programmera les rendez-vous sur les horaires de fonctionnement du transport à la demande.

◆ Puis réserver le transport en téléphonant au ☎ 08.05.60.81.00.

Il vous en coûtera 2€ pour un trajet, 4€ pour un aller-retour.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site internet de la mairie: <https://commune-montmaur.fr/transport-a-la-demande/>, rubrique Services Public / Transport à la demande

Composteur communal

Le composteur communal installé l'an dernier a trouvé son rythme, le bac de gauche a été récemment condamné car il était plein. Il va maintenant mûrir, la production n'est pas énorme mais d'ici quelques mois les personnes intéressées pourront récupérer un peu de compost pour leur jardin. Les dépôts sont à faire maintenant dans le bac de droite.



Merci aux villageois qui participent à cette valorisation des biodéchets permettant ainsi de réduire les parts de fermentescibles dans les ordures ménagères résiduelles (30 à 40% du contenu des poubelles noires).

Des seaux ainsi que des poches papier pouvant vous aider dans la mise en œuvre de la collecte sont encore disponibles en mairie, n'hésitez pas à aller les demander.

Pour les personnes ayant la possibilité de composter chez eux, il vous est rappelé que le SMICTOM ouest Audois met à disposition des composteurs en bois de 400 litres pour le prix de 20€. Ces composteurs peuvent être récupérés sur la commune de Fendeille (Contact 04.11.21.00.24)



Cartes d'identité et passeports

Les prochains RDV de demande de cartes nationales d'identité et passeports sont les suivantes : 5 juin, 3 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre

Prise de RDV obligatoire aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat au 04.68.60.00.74

Adressage

Le travail d'adressage commencé en 2024 est sur le point d'aboutir. Une réunion publique sera prévue sur ce premier semestre.

Le but de cet adressage est d'avoir une meilleure identification des lieux dits et des maisons afin de faciliter l'intervention des services de secours et d'autres services.



Dans le village et les lotissements, la qualité des adresses est la plupart du temps satisfaisante et les modifications ne devraient concerner qu'une minorité d'habitations.

Hors du village, une modification des adresses sera souvent nécessaire. Les toponymes existants (lieux-dits...) seront conservés mais seront rattachés à un nom de voie et un numéro.

Hors village, la numérotation métrique est choisie partout où elle est encore inexistante (nombre de mètres à partir du début de la voie). Cette façon de numéroter permettra toute insertion de numéro par la suite ainsi qu'une meilleure localisation.

Ce travail vous sera présenté lors d'une réunion publique durant laquelle le prestataire « La Poste » ayant participé à ce projet pourra répondre à vos questions.

A l'issue de cette réunion, et uniquement si votre adresse a évolué, un certificat d'adresse vous sera délivré. Les personnes ne pouvant être présentes pourront le récupérer en mairie.

Il vous reviendra ensuite de communiquer votre nouvelle adresse à tous vos correspondants. Pour vous aider dans cette démarche, service-public.fr vous propose de faire votre déclaration de modification de nom et de numéro de rue en ligne et ce qui permet d'en informer facilement les principaux organismes (CPAM, service des Impôts, fournisseurs d'énergie, La Poste...).

Boîte à livres

Une boîte à livres est en cours de construction, elle viendra compléter d'ici quelques semaines la boîte à dons. Cette nouvelle boîte se situera dans l'alcôve encore libre se trouvant sur la rampe montant à l'agence postale.

Dans cette boîte, vous pourrez prendre gratuitement un livre, le lire, déposer un livre (BD, polar, roman, magazine...) Quelques conseils : Les livres déposés dans la boîte doivent être en bon état, les revues doivent être récentes. La boîte à livres est à la disposition de tous, petits et grands. Merci d'en tenir compte lors de votre dépôt. La publicité, la propagande politique et le prosélytisme n'y ont pas leur place.



Agence Postale

Depuis plusieurs années l'agence postale de Montmaur tenue par Stéphanie et Renaud est ouverte 6 jours sur 7 et rend de nombreux services aux habitants, mais la société La Poste nous alerte aujourd'hui de manière plus insistante que les années passées sur la baisse de fréquentation de notre agence.



Cette baisse de fréquentation est bien sûr nationale et liée à l'évolution des usages numériques. Entre 2016 et 2022, le nombre de visites dans le réseau La Poste a été divisé par 2. La sortie de la crise du COVID ne s'est pas traduite par un changement de tendance avec une baisse de fréquentation de 5% par an.

Au niveau national un contrat de présence postale territoriale entre La Poste et l'état régit la manière dont La Poste doit être présente sur les territoires ruraux faiblement peuplés et également la manière dont l'état subventionne en retour La Poste pour cette mission de service public.

Pour Montmaur, la société La Poste délègue ce service à la commune, Stéphanie et Renaud sont donc employés par la mairie. La Poste nous subventionne en retour selon une partie fixe et une partie liée à l'activité de l'agence ce qui couvre la plus grande partie des salaires ... et nous encourage donc sans hésitation à conserver ce service.



L'état tendant année après année à réduire sa subvention, en retour La Poste cherche probablement comme toute société privée à optimiser ses points de vente.

Nous souhaitons donc engager une réflexion afin d'inverser cette tendance et de faire en sorte que cette agence perdure dans le temps.

Les pistes envisagées sont de mettre en place de nouveaux services (Ordinateur en libre service, photocopieuse ...), si vous avez des idées n'hésitez pas à les faire passer en mairie.

Pour rappel les services de l'agence postale communale sont les suivants :

- Affranchissement de vos courriers et colis, recommandés,
- Achat de timbres classiques et spéciaux,
- Enveloppes prêt-à-poster, emballages pour colis, services de ré-expédition
- Retrait de vos lettres recommandées et vos colis avisés par le facteur (pièce d'identité à présenter avec l'avis de passage ; possibilité de donner procuration)
- Achat de pièces de collection monnaie de Paris,
- Abonnement téléphone mobile, et tablettes seniors ARDOIZ,
- Depuis un compte courant ou livret la poste : retrait et dépôt d'espèces, dépose de chèques,
- Aide à la personne.

Vous avez également accès à la bibliothèque. Diverses revues et livres, sont disponibles gratuitement. N'hésitez pas à en profiter.

Le bibliobus de la bibliothèque départementale de l'Aude passe tous les 6 mois pour renouveler le fond de la bibliothèque. Il vous est également possible de faire venir tous les mois un livre en particulier (ou CD, livre audio, partition ...) en demandant à votre postier qui pourra chercher pour vous dans le fond complet consultable en ligne à l'adresse suivante:

<https://mediathequedepartementale.aude.fr/Default/le-fonds-complet.aspx>

Horaires: **Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h15 et le samedi de 9h30 à 12h**

Heure limite de dépôt courrier/colis : 11H15

Téléphone : 04.68.60.00.55

<https://commune-montmaur.fr/services-publics/la-poste/>

Tarif social cantine école

Un tarif social à la cantine est mis en place depuis la rentrée de Septembre. 3 tranches de tarification en fonction du coefficient familial sont appliquées.



Actuellement, la moitié des 40 enfants mangeant régulièrement à la cantine bénéficient de la tranche basse à 1€ ou de la tranche intermédiaire qui est sensiblement moins chère que ce qui prévalait jusqu'alors. Le prix du repas pour les familles appartenant à la tranche haute correspond au prix demandé par notre prestataire ANSAMBLE.

Grâce à la subvention de l'état cette mesure ne coûte pas d'argent à la commune.

La Fibre

La fibre annoncée depuis de nombreuses années commence à être déployée. Cette opération menée par le SYADEN va permettre de raccorder l'ensemble des habitants de la commune.

Suite à une 1ère phase de couverture de 105 000 prises, finalisée en 2022, le SYADEN a pour objectif de desservir en 2025, 226 nouvelles communes du département, correspondant à près de 30 700 foyers, commerces, entreprises et sites publics. Ce déploiement, financé par l'ensemble des intercommunalités Audoises, le Département, l'État et le SYADEN vise à aboutir à la généralisation de la fibre optique sur l'ensemble du territoire Audois.

La fibre, grâce à un débit de 100 Mbits/s à 1 Gbits/s (en fonction des offres des opérateurs) sans commune mesure avec le cuivre, doit permettre d'avoir accès par exemple à la télévision haute définition ou l'usage simultanés d'appareils tout en gardant une connexion fluide.

Les travaux sont en cours et vont se poursuivre pour une mise en commercialisation pour le 2ème trimestre 2025. Vous pouvez vous rendre sur les sites du SYADEN (www.syaden.net) et Emeraude THD (www.emeraudethd.fr) pour toutes informations complémentaires.

La fibre sur notre village arrive en enterrée par la route de Saint-Paulet aux Malrieux et se poursuit par la départementale Avignonnet – Les Cassés jusqu'au croisement de Borde-Neuve et est ensuite distribuée majoritairement en aérien sur l'ensemble de notre commune.

Le cheminement de la fibre reprend en grande partie le réseau téléphonique existant en cuivre pour se terminer généralement par :

- un boîtier sur les façades pouvant desservir plusieurs habitations d'une même rue,
- un boîtier sur poteau en limite de propriété pour les maisons isolées. Ce même boîtier pouvant desservir plusieurs propriétés mitoyennes le cas échéant.

C'est à partir de ce boîtier que les opérateurs comme Orange, Free, SFR ou Bouygues viendront se connecter si vous souhaitez souscrire. Le SYADEN s'est contraint à poser ces boîtiers à une distance raisonnable des habitations afin que les opérateurs ne rechignent pas à venir faire l'installation finale jusqu'à la prise dans la maison et ne demandent pas de frais additionnels (autres que les frais d'installations courants applicables quel que soit l'abonné)



L'expérience des premiers déploiements semble montrer qu'en fonction des particularités des installations, les opérateurs peuvent être plus frileux que pour une installation en ville

forcement plus rapide et facile. Soyez vigilants aux surcoûts qui pourraient vous être demandés et n'hésitez pas à comparer les offres.

Afin d'accélérer le déploiement, l'élagage préalable sur les chemins communaux a été pris en charge par la mairie via une entreprise spécialisée venue début décembre. Le coût de cette opération a été de 5000 €. A cause d'oublis de la part de la société qui déploie la fibre (RESONANCE), certains secteurs n'ont pas été faits à ce moment-là, notamment un gros élagage sur le chemin des Causses qui s'est soldé par un surplus de 1000 € pour la commune.

Suite à une réunion en mairie, d'autres élagages sur des chemins communaux initialement non identifiés ont été pris en charge soit par RESONANCE..., soit par la mairie qui a loué cette fois un camion nacelle auprès de la communauté des communes ...



La mairie tient à remercier les quelques habitants qui suite à une modification du tracé initial ont été contraints de prendre en charge l'élagage sur des chemins communaux en bordure de leur propriété.



L'entretien pour les années à venir revient comme le veut la loi à la charge des propriétaires concernés.

L'antenne 4G LTE, se trouvant sur le chemin menant à La Pendude, à laquelle certains ont souscrit sera supprimée en juillet 2026. La suppression du réseau cuivre n'est pas envisagée avant 2028.

Une réunion publique à laquelle participera le SYADEN et les prestataires sera programmée suite au déploiement de la fibre.

Formation au numérique en partenariat avec la CCCLA

Monsieur Tristan Bérenger conseiller numérique de la CCCLA se propose de venir sur Montmaur pour vous former au numérique sur 4 séances le mardi matin de 9h30 à 11h30 sur les dates suivantes : 15, 22 et 29 avril, puis 6 mai.



Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie en donnant leur nom, prénom, téléphone et attentes quant à cette formation.



La formation n'aura lieu que si un nombre minimum de personnes est inscrit. Quelques ordinateurs seront mis à disposition mais les personnes équipées sont priées de venir avec leur matériel.

Les thèmes pouvant être abordés sont variés mais concernent les bases du numérique, que ce soit pour des personnes n'ayant jamais utilisé ces outils ou des personnes voulant approfondir leurs bases. Voici un exemple de parcours thématique :

Séance 1 : le matériel (présentation des outils), clavier/souris/tactile

Séance 2 : Internet, recherche et navigation, Sécurité et prévention arnaques

Séance 3 : Manipulez vos fichiers (images, textes, documents...)

Séance 4 : Mails et pièces jointes

Les ateliers sont gratuits et libres mais il est préférable que les personnes qui s'inscrivent suivent la série de séances.



Travaux sur la commune

• Défense incendie

Afin de se mettre en conformité vis-à-vis de nos obligations de défense incendie sur le bas du village suite à la création du lotissement de la Fontbonne et afin de permettre son extension progressive, une bâche à eau de 120 mètres cubes a été installée au niveau de la station d'épuration.

Le coût de cette opération est de 18 354 € à la charge de la commune.



Une bâche à eau d'un volume équivalent sera également installée en 2025/2026 au niveau du hameau des Malrieux.

Sur le Hameau des Hucs, il est envisagé de se repiquer sur le réseau existant côté Folcarde, à défaut une bâche sera installée en 2026.

• Voirie

Les ponts de Saint-Paulet et des Bouscarres dont la chaussée a, à plusieurs reprises, été arrachée par des coulées de boues ont été bétonnés. Nous espérons que cette opération sécurisera ces axes.

La travée centrale du cimetière est en cours de re-goudronnage.

Un trottoir entre la mairie et le city stade a été aménagé en janvier afin que les enfants et les habitants puissent se rendre au parc en sécurité.



L'ensemble de ces opérations ainsi que l'achat d'enrobé à froid posé pour reboucher les nids de poules à divers endroits représente plus de 50 000€ d'investissement pour 2024.

Vie du village

Prix du civisme

Le 27 Septembre 2024, des enfants ayant fréquenté notre école communale et résidant à Montmaur et Airoux, ont reçu le Prix du Civisme pour la Jeunesse 2024 pour une action menée avec la Team Soda de Soupex.

Ce prix leur a été remis par des représentants de l'Ordre National du Mérite en présence de leurs animateurs de la Team soda et de représentants de la municipalité de Castelnaudary et du département de l'Aude lors d'une cérémonie officielle au siège de la Communauté de commune de Castelnaudary.

Il s'agit de Lisa et Sarah Mercadier, Milan et Jérôme Fréjefond et Léa Galache.



Félicitations à nos jeunes pour leur implication dans la vie citoyenne de notre Communauté de Communes.

Journée citoyenne du samedi 16 novembre 2024

Le samedi 16 novembre, les habitants du village se sont retrouvés pour une nouvelle journée citoyenne placée sous le signe de l'entraide et de l'engagement collectif. Une quarantaine de Montmauriens ont participé à cette initiative, contribuant ainsi à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie communal.

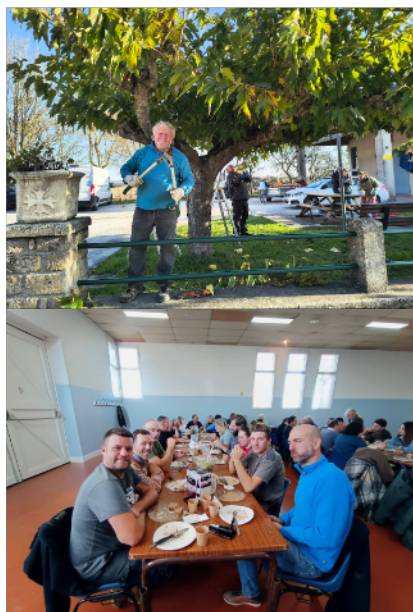
Grâce à leur mobilisation, de nombreux travaux ont pu être réalisés : la peinture de la main courante devant la poste, des bancs et des tables de pique-nique, l'élagage de plusieurs arbres et haies sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que le remplacement du jardin médiéval situé au pied du château. Les bénévoles ont également installé un nouveau banc et une table sur la place du village, offrant ainsi un espace supplémentaire de détente et de rencontre pour les habitants et les randonneurs. Par ailleurs, les enfants ont contribué en fabriquant une boîte aux lettres destinée à recueillir les courriers adressés au Père Noël.



À la mi-journée, comme le veut la tradition, tous les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif suivi d'un repas offert par la municipalité, un moment privilégié pour échanger et partager dans une ambiance conviviale.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite !



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous la façade du château, devant le monument aux morts. Après le dépôt de la gerbe, les enfants se sont regroupés pour soutenir le maire lors du chant de l'hymne national ; celui-ci avait été travaillé en classe avec les maîtresses.



Après la cérémonie, les villageois.es présent.es se sont regroupé.es en salle des fêtes pour un apéritif offert par la mairie. Cette année encore la générosité (et la gourmandise) des habitants de Montmaur s'est démontrée. La vente, par les parents d'élèves de l'école, des préparations salées et sucrées aux habitants présents à la cérémonie a permis d'alimenter la coopérative scolaire à hauteur de 132€. Celle-ci permet aux maîtresses d'élargir le panel d'activités proposées aux enfants.

Marché de Noël et vente de sapins

Les parents d'élèves ont procédé à la traditionnelle vente de sapins de Noël durant le mois de Décembre. La distribution a eu lieu le samedi 30 novembre au matin devant la salle des fêtes. A cette occasion, tous les records ont été battus car 52 sapins ont été vendus ce qui a permis de récolter 600€ pour la coopérative scolaire. Merci à tous pour votre participation.



Le marché de Noël du 12 décembre organisé par les maîtresses et les parents d'élèves a été l'occasion de mettre en vente les nombreux objets décoratifs confectionnés par les enfants de l'école et les pâtisseries préparées par les parents. Les enfants ont tous pu recevoir, de la part du père Noël, un petit livre en cadeau. Les bénéfices du marché de Noël sont allés à la coopérative scolaire et serviront à financer des projets et achats pour les enfants de l'école.



Un grand merci aux maîtresses, et aux parents d'élèves qui ont œuvré à la création de cette belle fête.

Vœux du maire - samedi 4 janvier

Le samedi 4 janvier à 19h, les habitants du village se sont réunis à l'invitation du maire, Gilles Terrisson, et du conseil municipal, pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Ce rendez-vous annuel a été l'occasion de partager un moment d'échange et de convivialité.



Dans son discours, monsieur le maire a dressé un bilan des actions menées au cours de l'année écoulée, mettant en lumière les réalisations et les avancées des différents projets municipaux. Il a également présenté un état des lieux des chantiers en cours et des initiatives à venir, soulignant l'engagement de son équipe pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

À l'issue de cette allocution, les participants ont pu poursuivre les échanges dans une ambiance chaleureuse autour d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité.

Repas des anciens et associations – dimanche 19 janvier

Le dimanche 19 janvier à midi, la municipalité a convié les aînés du village, les présidents des associations locales, le personnel communal ainsi que les membres du conseil municipal à un repas convivial offert en leur honneur.

Cet événement, devenu une tradition, avait pour objectif de rassembler différentes générations et acteurs de la vie locale afin de célébrer le début de l'année dans une ambiance chaleureuse. Il a permis de remercier les forces vives du village pour leur engagement et leur contribution à la dynamique communale.



Brevet des collèges 2024

Encore une belle réussite pour les anciens élèves de l'école de Montmaur qui ont passé le brevet (Diplôme National du Brevet ou DNB) en 2024 ! Les résultats ont été très positifs avec : une collégienne placée dans le Top 3 du DNB et dans le Top 3 en sciences. 2 collégiennes classées dans le Top de l'oral du DNB. Il s'en suit plusieurs mentions TB (très bien) et mentions B (bien) pour les anciens enfants de notre école. Nous les félicitons pour ces résultats et nous remercions les maîtresses et maîtres qui ont contribué à leur formation.



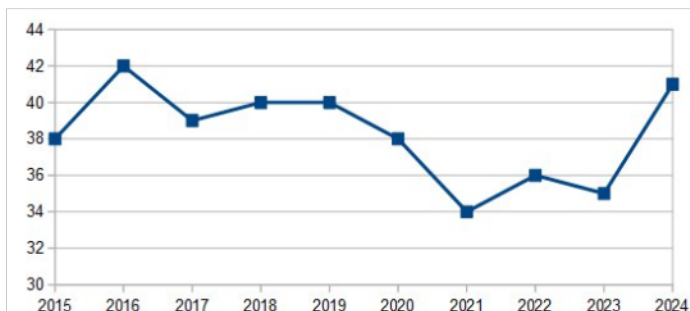
Sarah Mercadier, Estel Parrilla-Jambert, Milan Fréjefond, Clément Rouch et Emmy Sabate étaient présents à la remise des diplômes du DNB 2024.

A l'école

Pour cette année scolaire, 41 élèves sont présents répartis comme suit sur les deux classes de Laurie Fernandez (CE et CM, 18 enfants) et Béatrice Soulet (directrice, Maternelles et CP, 23 enfants).

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	4	7	4	3	2	9	4

Les effectifs sont fluctuants d'une année sur l'autre en fonction des arrivées des petits et départs pour le collège, mais grâce à l'arrivée de nouveaux habitants et de par les constructions en cours ou à venir, les prévisions d'effectifs sont bonnes pour les années à venir.



Départ pour le collège

Avant le départ pour les grandes vacances de 2024, a eu lieu en mairie une cérémonie marquant le passage des élèves de CM2 au collège.

A cette occasion, Lily, Armand, Hugo et Tom ont été félicités pour leur parcours scolaire et ont reçu de la part des maîtresses, de l'éducation nationale et de la mairie des cadeaux qui les accompagneront pendant ces vacances et les années à venir :

Un livre « [L'homme qui plantait des arbres](#) » de Jean Giono offert par l'éducation nationale dans le cadre de l'opération « un livre pour les vacances »

Un livre « [Rap & Mathiques](#) » offert par les maîtresses, qui les accompagnera jusqu'en 3ème dans l'apprentissage en musique des mathématiques,

La [calculatrice scientifique](#) offerte par le maire.



La vie à l'accueil périscolaire de Montmaur

La chorale "A travers Chants" est venue entraîner les enfants pour la fête de fin d'année.



partage,
bonheur,
gentillesse,
c'était trop bien

Découverte de nouveaux outils
Pyrrogravure

"concentre"
c'était trop
trop bien
J'étais en
mode
"concentration"

Panneau
en bois
pyrogravé
pour le
carré
potager.



LE CORSO FLEURI
Préparation de l'arbre
du livre de la jungle.



au début, ça ressemble
à une araignée.
Il faut être délicat
"entraide"

c'était trop cool.
On a adoré
comment il raconte
les histoires

"Le père
s'est/sait
s'amuser"

"c'était difficile de
peindre du plastique."
La peinture sans se
"tâcher" "Déco d'une
grande roue"



Intervenant
médiathèque :
"kamishibai"

Défis interstructures
"atelier création"



Les associations

Cet espace est dédié aux associations, n'hésitez pas à contacter la commission communication pour la publication de vos agendas ou compte-rendu d'événement dans la prochaine édition ou sur le site internet. Vous retrouverez les contacts en dernière page.

Association Gymnastique Volontaire Montmaur



Une nouvelle saison pour le club de gym s'est ouverte en septembre 2024. Au programme, toujours deux séances par semaine le lundi de 20H45 à 21h45 et le mercredi de 21h à 22H.

Notre professeure, Ghislaine Mélix, nous propose une séance de pilâtes et une séance de cardio chaque semaine.

Nous sommes cette année 22 adhérentes avec des recrues venant du village et des alentours. Comme chaque année nous avons profité de notre assemblée générale pour partager un moment de convivialité autour d'une galette des rois. Nous avons également fêté les 80 ans de notre doyenne inscrite au club depuis le début, il y a 36 ans !

Nous prévoyons comme chaque année un repas pour les adhérentes qui se fera en mars et une sortie sur un week-end qui aura lieu du côté de Luchon.



Les horaires :

Lundi : 20h45 - 21h45.

Mercredi : 21h00 - 22h00.

Tarif annuel : 50 € / an et un certificat Médical.

Contacts des responsable de l'association :

Présidente : Amélie Brunato 06 63 35 53 22

Trésorière : Sophie Dupont

Secrétaire : Magdalena Camardiel

Professeure : Ghislaine Mélix 06 26 68 74 99

Montmaur Découverte Randonnées



La dernière saison de l'association a été riche d'une douzaine de randonnées très diverses, allant de la randonnée locale à la randonnée dans le Massif de la Clape à Gruissan.

L'association propose à toutes et à tous une randonnée tous les derniers samedi du mois. Elles sont évaluées en fonction de leur difficulté pour répondre aux capacités du plus grand nombre.

Nous avons recommencé la nouvelle saison en Septembre, une première randonnée qui s'est clôturée par l'assemblée générale suivie d'un convivial repas. Depuis, nous avons dû malheureusement annuler deux sorties en raison des intempéries.

Les prochaines randonnées nous amèneront à Hounoux, aux Cammazes, et dans d'autres lieux encore à définir.

Venez marcher avec nous dans la bonne humeur et la convivialité !

Contact : Jacques COULON 06 87 05 36 64

Comité des fêtes

Chers Montmauriens,

Cette année encore, notre fête locale a été un succès. Malgré le mauvais temps, vous avez répondu présents samedi soir et je vous en remercie.

Depuis quatre ans déjà, nous avons choisi cette formule : décaler la fête au mois de juillet et proposer le repas entrecôte/frites. C'est grâce à vous que cette soirée perdure, c'est un moment convivial et joyeux. L'année prochaine, nous nous retrouverons à la date initialement choisie, c'est à dire le deuxième week-end de juillet. (Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juillet).

Cet été, tous les jeudis, nous vous avons proposé des concours de pétanque et vous avez été nombreux à venir passer un bon moment amical. Nous avons poursuivi ces concours jusqu'à mi-octobre pour terminer la saison par un repas convivial. Merci à tous pour votre participation, nous renouvellerons les concours de pétanque en 2025.

Dimanche 8 septembre, nous avons accueilli une trentaine de participants au vide grenier et les visiteurs ont été nombreux tout au long de la journée. La date du prochain vide grenier est fixée au dimanche 14 septembre 2025.

Le loto de Noël du dimanche 22 décembre nous a un peu pris au dépourvu lorsque nous avons vu arriver un nombre de « loteurs » inhabituel. Notre organisation a été, quelque peu, perturbée mais j'espère que vous avez passé un agréable après-midi. En 2025, le loto de Noël aura lieu le dimanche 21 décembre.

Merci à tous de vous impliquer dans la vie du village et de participer aux événements que le comité des fêtes vous propose. Vous êtes nombreux à répondre présent lors de nos manifestations et nous vous en remercions.

Le Créatoire

La vie du Créatoire - Association & Atelier d'art à Montmaur :



Le Créatoire est une association et un atelier d'art ouvert au public. Nous organisons :

- des cours hebdomadaires (mercredi de 17h à 19h et jeudi de 20h à 22h) de modelage, dessin ou peinture.
- des sessions de modèle vivant une fois par mois pour vous exercer au croquis, fusain, pastel, aquarelle ou modelage selon vos envies. Un modèle vivant différent est proposé à chaque séance. C'est accessible à tous les niveaux. Seule l'envie et la bonne humeur sont nécessaires.
- des conférences d'Histoire de la sculpture agrémentées d'une dégustation de vin. La dernière sur Michel Ange a réuni à l'atelier début février plus de 30 auditeurs.
- des stages thématiques de modelage, réunissant des visiteurs de toute la France et parfois de l'étranger.

Vous pouvez retrouver toutes ces activités et le programme des stages 2025 sur le site www.lecreatoire.com

Enfin, Le Créatoire est heureux de vous annoncer sa première exposition collective des créateurs de l'atelier dans la salle des fêtes de Montmaur le weekend du 7 au 9 juin. Au programme : exposition & vernissage, initiations au modelage gratuites et ouvertes à tous, concert de violon dans l'église.

Le programme détaillé vous sera dévoilé dans les prochains mois.

Pour vous tenir informé des activités de l'atelier, vous pouvez vous inscrire à notre newsletter en écrivant à contact@lecreatoire.com ou tout simplement en nous rendant visite !!

Les cours et activités du Créatoire sont assurés par Grégory Poussier, artiste sculpteur. Retrouvez le programme de ses expositions et ses activités d'artistes sur le site www.gregorypoussier.com

(Nouveau) Club du 3eme age

Plusieurs personnes lors du repas des anciens du 19 janvier ont émis la volonté de ré-activer le club du 3ème âge afin de proposer à nouveau des sorties et animations à la journée ou sur de plus longues périodes pour les anciens et pour tous ceux qui le souhaitent.

L'envie est là alors si vous souhaitez participer à cette aventure en tant que membre du bureau ou seulement proposer vos idées lors d'une réunion de re-fondation de ce club n'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie (nom, prénom, téléphone et mail). Une réunion sera envisagée avec le bureau actuel, qui ne peut plus s'investir comme avant, pour un éventuel passage de flambeau !

Montmaur et son histoire ...

L'eau courante à Montmaur au début du XXème siècle...

Le 22 octobre 1899, le Maire de Montmaur, Achille Pons, est fier d'inaugurer le système d'eau courante alimentant les fontaines du village. Oui, car avant d'avoir l'eau au robinet, les montmauriens furent fiers d'être un des premiers villages de l'Aude à avoir l'eau courante aux fontaines dans le village aux portes des maisons.

Après des études complexes pour trouver une source suffisante pour alimenter le village, les travaux furent réalisés et le château d'eau constitué. L'eau ainsi puisée un peu en dessous du lieu-dit Les Trois Moulins, est remontée par une puissante pompe et actionnée par une... éolienne. Montmaur est à la pointe de la modernité ! L'eau salvatrice est stockée dans le tout nouveau château d'eau construit pour l'occasion et toujours présent aujourd'hui. L'impressionnante pompe est également encore visible puisqu'elle est stockée au lavoir.

Ainsi, au début du XXème siècle, l'eau est disponible en abondance pour les villageois sur le pas de leurs portes, grâce à une douzaine de fontaines dont certaines sont encore présentes aujourd'hui.

Montmaur célébra en grande "pompes" l'inauguration des fontaines du village, toutes décorées pour l'occasion de drapeaux Français et Russe entrelacés. Curieuse idée aujourd'hui n'est ce pas ? Mais à ce moment-là, nous étions à l'heure de l'alliance franco-russe et des fameux emprunts russes, qui n'ont cependant rien à voir avec l'aménagement de la ville avec son nouveau système d'eau.

Songez qu'avant ces aménagements, il fallait aller chercher l'eau dans une des sources en bas du village. Cette corvée pénible et cependant indispensable était confiée aux jeunes gens plusieurs fois par jour... Qui songerait à leur demander aujourd'hui de consentir à de tels efforts ?!

En tous cas, connaissant cette histoire, plus aucun adolescent n'osera se plaindre de devoir se lever pour remplir au robinet le pichet nécessaire au repas !

Montmaur devra également à son maire Achille Pons, la construction du local du poids public, de l'école et de la mairie. C'est lui qui désenclavera Montmaur en ouvrant, à l'est, le passage de la route de Castelnaudary à travers le village, aménageant la sortie ouest en pente carrossable, avec parapet, et hélas démolissant l'étroite porte historique du vieux pont-levis.

Malheureusement, ce maire si entreprenant et visionnaire connaîtra une fin funeste quelques années plus tard, digne d'un règlement de compte de western. Cet évènement fut le plus marquant de l'entre deux guerres pour notre petite commune. Achille Pons, notoirement connu pour avoir fait rentrer Montmaur dans le XXème siècle, mais également propriétaire terrien de premier ordre, puisqu'il exploite sous une forme ou sous une autre, près de la moitié des terres cultivables de la commune. Il fut assassiné à l'âge de 71 ans, par le forgeron du village, qui l'accusait de vouloir le ruiner en lui refusant du travail. Après avoir acheté un revolver, un soir du mois d'août dans les rues de Montmaur, le forgeron rencontra son ennemi et sans un mot lui tira une balle dans la tête. Il fut condamné à 20 ans de bagne l'année suivante. Il revint de Cayenne et s'installa à Castelnaudary, où il mourut à plus de 80 ans. Ainsi fut scellé le sort de cet ambitieux maire de Montmaur.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire du village, vous pouvez retrouver un tas d'anecdotes sur la frise chronologique partagée ici :

<https://commune-montmaur.fr/village/>



État civil 2024



Naissances

Noëly FAOUET, née le 15 Avril 2024 à Toulouse



Décès

- Madame Denise ESCAFFRE, décédée le 14 Février 2024
- Monsieur Jean ROUZAUD, décédé le 23 Avril 2024
- Madame Sabrina ESCAFFRE, décédée le 11 Juillet 2024



Infos Mairie

Horaires

- Lundi de 8h à 12h et 14h à 18h
- Mardi de 14h à 18h
- Jeudi de 8h à 12h

Permanences du maire sur RDV

Téléphone : 04.68.60.00.74

E.mail : mairie@commune-montmaur.fr

Communauté des communes (CCCLA)

40, Avenue du 8 mai 1945, 11400 Castelnaudary

Téléphone : 04.68.23.68.43

École publique

Directrice : Béatrice Soulet

Téléphone : 04.68.60.05.05

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h15 et le samedi de 9h30 à 12h

Téléphone : 04.68.60.00.55

Contacter les associations

Comité des fêtes de Montmaur

Présidente Mme ESCAFFRE Nelly
Secrétaire Mme ROUQUET Véronique
Trésorière Mme FAURE Véronique
Contact : 04.68.60.01.31

3ème âge

Président M. WAMBERGUE Luc
Trésorière Mme MELIX Josette
Secrétaire M. MASCARO Claude
Contact : 04.68.60.00.64

ACCA chasse Montmaur

Président M. ESCRIEUT Joseph
Trésorier M. VIE Hervé
Secrétaire M. ESCRIEUT Jean-Jacques
Contact: 06.84.78.80.05 et 04.68.60.33.37
E.mail : joseph.escriveau@orange.fr

Tarot Club

Président M. PUIG Georges
Secrétaire Mme BESACIER Jackie
Trésorier M. D'ARCO Antoine
Contact : 06.79.41.82.31

Association Sportive de Montmaur

Présidente Mme BRUNATO Amélie
Animatrice Mme MELIX Ghislaine
Trésorière : Mme DUPONT Sophie
Secrétaire : Mme CAMARDIEL Magdalena
Contacts : 06.63.35.53.22 et 06.26.68.74.99
E.mail : Ghis.mel@hotmail.fr

Montmaur Découverte Rando (MDR)

Président Jacques COULON 06.87.05.36.64
Secrétaire Mélissa GRARD 06.21.44.41.48
Trésorier Jean-Pierre BRIOL 06.24.58.24.75


TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
 L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite et votre téléphone ou votre ordinateur ne reçoit rien de votre côté. Cliquez sur "passez votre temps"

